



Saint-Rémy-de-Provence, le 5 décembre 2025.

Destinataire : Conseil communautaire du 28 novembre 2025

Objet : Demandes de fonds de concours – Dispositif de fonds de concours d’investissement 2024-2026 de la Communauté de communes de la vallée des Baux-Alpilles

Tableau récapitulatif des demandes :

FC-7				
Commune	Opération	Montant Total HT	Financement sollicité	
			Taux	Montant HT
Les-Baux-de-Provence	Rénovation de l’éclairage de l’église Saint-Vincent	23 804,15 €	50%	11 902,07 €
Total HT sollicité				11 902,07 €

Détails des opérations :

1. Les-Baux-de-Provence – Rénovation de l’éclairage de l’église Saint-Vincent :

La commune envisage le remplacement des spots anciens et hétérogènes par des spots LED intégrés. Ces travaux permettront l’amélioration de l’éclairage de l’église et de son intégration dans le site pour notamment une meilleure esthétique générale.

Les travaux sont prévus **du 15/12/2025 au 19/12/2025** (durée prévisionnelle : 5 jours).

Plan de financement					
Dépenses HT		Recettes HT			
Fourniture et pose	23 804,15 €	Fonds de concours CCVBA	sollicité	50%	11 902,07 €
		Autofinancement Commune		50%	11 902,08 €
TOTAL	23 804,15 €	TOTAL			23 804,15 €

Tableau récapitulatif des soldes par commune :

Commune	FC attribués	FC 2024	FC 2025	FC sollicités (FC-7)	FC global restant
AUR	100 877 €	100 877 €	0 €	0 €	0 €
BAUX	45 253 €	7 550 €	22 870 €	11 902,07 €	2 930,93 €
EYG	105 582 €	46 055,40 €	0 €	0 €	59 526,60 €
FON	178 655	0 €	119 973,83 €	0 €	58 681,17 €
MBA	51 672 €	0 €	51 672 €	0 €	0 €
MLA	136 960 €	86 081,97 € ¹	0 €	0 €	50 878,03 €
MOU	184 899 €	16 521,89 €	0 €	0 €	168 377,11 €
PAR	131 074 €	0 €	125 488,57 €	0 €	5 585,43 €
SEG	134 863 €	20 000 €	0 €	0 €	114 863 €
SRP	430 165 €	198 475,79 € ²	104 250 €	0 €	127 439,21 €
	1 500 000 €	475 562,05 €	424 254,40 €	11 902,07 €	588 281,48 €

À la suite du vote du FC-7, l’enveloppe 2025 restante serait de 88 281,48 € et devrait être reporté sur 2026.